



GROUPE D'ETUDE DU MEROU

Assemblée générale

Carry-le-Rouet, le 29 janvier 2005

Membres présents : ANDRE M., BACHET F., BINCHE J.L., BONHOMME F., CANTOU M., CHARBONNEL E., CHAUVET C., FALLOURD-DEVANNE S., FRANCOUR P., GANTEAUME A., HARMELIN J.G., HARMELIN-VIVIEN M., HIREL N., JULLIAN E., KARA H., LE DIREAC'H L., LELONG P., LENFANT Ph., LOUISY P., MELLON C., MONESTIEZ P., MOUTON P., ODY D., PEREZ T., QUIGNARD J.P., RANCHER J., RETORE C., ROBERT Ph., SOURBES F., VALLON R., VICENTE N.

Membres excusés (avec 13 pouvoirs) : ALAZARD F., ALEGOET C., BARCELO A., BARNABE G., BOURJEA J., CABARET J., CLUA E., COTTALORDA J.M., CULIOLI J.M., DE MONBRISON D., DUPUY de la GRANDRIVE R., ESPOSITO G., FAURE E., FOULQUIÉ M., GALY J.L., GALZIN R., GARCIA D., GOARANT C., GOUTTENOIRE T., GRANGE R., LEJEUNE P., LETOURNEUR Y., LICARI M.L., MIFSUD C., MOYNE-PICARD M., MUSARD O., OLIVER G., ROBERT N., ROQUES M., ROSENFELD A., SASAL P., SIAU Y., SOURBES L., TUNESI L., VALLETTE Ph., ZERLINI G.

Invité : DALIAS N.

La séance est ouverte à 10 h.

Le président du GEM souhaite la bienvenue à tous les membres de l'assemblée, notamment Hichem KARA, venu d'Algérie et à Claude CHAUVET de la Nouvelle Calédonie. Il présente les excuses de ceux qui n'ont pas pu venir mais qui en ont informé le secrétariat du GEM et regrette que quelques membres ne répondent plus aux courriers qui leur sont adressés.

Il remercie Roger GRANGE, organisateur des 11^o journées de la mer et Monsieur Pierre PENE, maire de Carry le Rouet, qui nous accueillent aujourd'hui.

Nouveaux membres

Deux demandes d'admission au GEM ont été acceptées par le Conseil d'administration : Nicolas DALIAS, biologiste, parrainé par J.L. BINCHE, et Sylvain PIOCH, ingénieur écologue, parrainé par M. CANTOU.

Il est rappelé que selon les statuts, les membres sont présents au titre de leurs compétences et de leur motivation personnelle. En aucun cas, ils ne représentent un organisme ou une institution.

MODIFICATION DES STATUTS

A l'occasion de la modification des statuts de l'association nécessitée par le changement de l'adresse du siège social (Observatoire du Parc Marin de la Côte Bleue, Plage du Rouet, 13620 CARRY-LE-ROUET), quelques modifications sont proposées à l'assemblée et approuvées à l'unanimité. Les nouveaux statuts sont joints à ce compte rendu.

RAPPORT MORAL

Le GEM a 19 ans d'existence, il a désormais atteint maturité et reconnaissance. En 2004, il a permis l'obtention de l'équivalence plongeur Classe I B et II B pour P. LOUISY et J. RANCHER.

Le président remercie J. RANCHER pour ses contacts avec Thalès et AssystemBrime. Ces entreprises, comme le fait déjà Beuchat, permettent, par leur financement ou l'apport de matériel, d'aider à la réalisation des missions du GEM.

Pour la promotion du GEM et du mérrou, cette année a vu la réalisation des 3 panneaux d'exposition et d'une plaquette en 2 volets reprenant leur contenu. Ils ont été exposés sur l'île des Embiez et lors du Festival Mondial de l'Image Sous-marine d'Antibes-Juan-les-Pins. Différents produits ont été réalisés avec le logo du GEM, autocollants, cartes postales, bonnets, vareuses et ont eu beaucoup de succès ; une réédition sera faite.

Ph. ROBERT remercie P. MOUTON pour la réalisation du numéro 4 de *Marginatus*. C'est un bon outil de communication attendu par les membres du GEM et apprécié hors de l'association.

Le moratoire d'interdiction de pêche sous-marine pour les 4 espèces de mérrou a été reconduit pour la Corse. Il a été défendu par J.M. CULIOLI, J.G. HARMELIN et G. ZERLINI lors d'une réunion à la DRAM Corse. Il n'est pas étendu à la pêche à l'hameçon, mais applicable jusqu'en décembre 2012 de façon à l'harmoniser avec celui du continent. Une discussion s'engage à propos de la nouvelle association « Fédération Nationale de Pêche Sous-marine et Apnée » (FNPSA), présente en Corse lors de cette réunion. Cette fédération ne serait pas officiellement reconnue, mais les Affaires maritimes lui ont accordé plusieurs autorisations de compétition qui s'ajoutent à celles organisées par la FFESSM ; il semble que les DRAM aient eu pour instruction de refuser ces autorisations (F. SOURBES). Si des textes existent, le GEM pourrait intervenir auprès des Affaires Maritimes dans ce sens.

Comme d'habitude, le président donnera la parole à chaque responsable des missions effectuées durant cet exercice pour présenter les résultats obtenus.

RAPPORT FINANCIER

En l'absence momentanée du trésorier F. BACHET, retenu par l'inauguration officielle des nouveaux locaux du Parc Marin, P. LELONG présente le rapport financier (ci-joint). Le bilan fait état d'un solde créditeur de 19 684,88 € au 01/01/2005, mais le trésorier précise que cette année, les dépenses ont été supérieures aux recettes et qu'il faut s'attacher à trouver un financement pour chaque action engagée.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE 2004

- Missions et programmes de recherche

Campagne d'évaluation dans le parc national de Port-Cros

Est-ce que l'abondance accrue du mérrou brun amène une chute des populations de ses proies et des prédateurs concurrents ?

Responsable : J.G. HARMELIN ; participants : 5 plongeurs GEM.

Date : 26-28 Août 2004.

Logistique : Parc national de Port-Cros.

Objectifs : Établir un argumentaire scientifique à opposer aux représentants de la chasse sous-marine déclarant que la prolifération du mérrou du fait du moratoire pourrait causer un complet déséquilibre des communautés.

Le GEM a donc décidé d'effectuer une évaluation de la densité respective du mérrou brun, des autres prédateurs de niveau trophique équivalent, et des poissons pouvant être des proies potentielles pour ces prédateurs dans des sites protégés depuis longtemps, connus pour abriter une population très importante de mérrou bruns, donc dans une situation où la densité de mérrou est très supérieure à ce que l'on peut observer dans les secteurs bénéficiant du seul moratoire.

Les recensements ont concerné deux sites du parc national de Port-Cros où la densité en mérrou bruns est connue pour être très élevée : la Gabinière et la côte sud de Port-Cros entre la pointe du Vaisseau et le coté est du Tuff. Les comptages sont faits sur des couloirs d'inventaire (transects de 5 minutes) entre 5 m et 38 m de profondeur. Les observateurs opèrent par deux, nageant côte à côte et se répartissent le travail de comptage selon 2 catégories d'espèces : les prédateurs pouvant entrer en concurrence avec le mérrou (11 espèces) et les proies potentielles, réparties en espèces benthiques (9 espèces) et espèces de pleine eau (5 espèces).

Le recensement a pu se faire sur 101 transects, ce qui représente plus de 11 ha en surface échantillonnée pour la plupart des espèces. Au total, 249 mérrou ont été rencontrés : 19 petits (7,63%), 138 moyens (55,42%), 61 gros (24,50%) et 31 très gros (12,45%). Onze espèces de prédateurs de haut niveau ont été recensées. Le nombre total d'individus de ces prédateurs atteint 2653 individus, le barracuda (*Sphyraena viridensis*) y est largement dominant (88,8 %). Les proies

potentielles de pleine eau, cinq petites espèces planctonophages telles que la castagnole, la bogue ou les spicara, sont très abondantes, avec plus de 4000 individus par transects. Les poissons benthiques considérés comme des proies potentielles, au nombre de 9, présentent une densité de 44,6 individus par transects. De l'analyse des données, nous pouvons conclure :

Dans un secteur présentant une forte densité de mérours bruns comme le parc national de Port-Cros, l'absence de corrélation positive ou négative entre cette densité et celle des proies potentielles montre qu'il n'y a pas de craintes à avoir quant aux conséquences de l'accroissement possible de la population de mérour brun dans les secteurs bénéficiant du moratoire de la chasse sous-marine et de la pêche à l'hameçon.

A Port-Cros, le mérour cohabite avec de nombreux autres prédateurs de haut niveau et leurs abondances sont corrélées positivement : ils utilisent conjointement les ressources disponibles sans s'exclure mutuellement. La zone du tombant est de la Gabinière est la zone où l'on rencontre la plus grande abondance de proies de pleine eau, qui présentent de très gros effectifs du fait d'une circulation active et d'un profil subvertical favorisant les planctonophages. C'est aussi là que les prédateurs de haut niveau, principalement les barracudas, les dentis, mais aussi les mérours, sont les plus abondants.

Ce recensement confirme une évidence, en situation non perturbée par la pêche, les poissons se concentrent là où les ressources en nourriture et en habitat sont abondantes.

Recensement du mérour dans les eaux de l'archipel de Riou.

Organisation : GIP Calanques.

Pour le GEM : J.G. HARMELIN et T. PEREZ

Date : octobre 2004.

Objectifs : recensement du mérour brun et de la grande nacre dans les calanques de Marseille.

Plus de 60 plongeurs ont été mobilisés pour le recensement de ces deux espèces. Une vingtaine de mérours ont été dénombrés, ce qui est peu en regard des potentialités en habitats et en ressources de la zone. On peut mesurer ici les différences avec les zones protégées, malgré plus de dix années de moratoire.

Les relations des espèces de mérour à leur habitat.

Présentation : P. Louisy.

Étude réalisée lors d'un « Voyage Bio Sous-Marine » à Kas (Turquie), avec la participation de plongeurs amateurs.

Cette étude a été menée par 12 plongeurs, durant la semaine du 25/09 au 02/10/2004. L'objectif était de décrire les préférences d'habitat des diverses espèces de mérours par une approche quantitative (paramètres descriptifs découpés en classes hiérarchisées), et en se plaçant du point de vue des poissons eux-mêmes (c'était par rapport à la position des individus qu'étaient évalués les paramètres). A chaque mérour rencontré 25 paramètres descripteurs de l'environnement immédiat du poisson étaient relevés ou estimés.

Au cours des six plongées consacrées à cette étude, les observateurs ont ainsi relevé des données sur 95 mérours bruns, *Epinephelus marginatus* (taille 15 à 120 cm, profondeur 6 à 45 m), 49 badèches, *Epinephelus costae* (10 à 60 cm, 5 à 30 m), 28 mérours royaux, *Mycteroperca rubra* (32 à 80 cm, 13 à 43 m), 5 mérours blancs, *Epinephelus aeneus* (55 à 70 cm, 22 à 38 m). Deux autres espèces, *E. caninus* et *E. haifensis*, dont la présence dans la région est attestée par des photos, n'ont pas été rencontrées lors de ce séjour.

En première approche, il apparaît que les mérours bruns se tiennent majoritairement très près du substrat (ou posés) tandis que les mérours royaux évoluent essentiellement en pleine eau ; les badèches se rencontrent aussi bien posées qu'à plusieurs mètres du fond. Les résultats détaillés sur l'ensemble des autres paramètres font l'objet d'une analyse multivariée en cours.

L'organisation d'une telle étude avec des plongeurs amateurs suppose un encadrement rigoureux et très présent, un véritable travail de formation adapté au sujet et au protocole envisagé, ainsi que des outils spécifiques pour faciliter la prise de note et l'évaluation des paramètres, et pour éliminer les indécisions ou ambiguïtés lors du relevé des données. Moyennant cet effort d'adaptation de l'encadrement scientifique, des plongeurs amateurs motivés (y compris sans expérience préalable) peuvent se révéler des observateurs sérieux, et d'une fiabilité tout à fait convenable compte tenu des méthodes et des objectifs.

Programme international juvéniles de mérours en Méditerranée

Responsables : M. HARMELIN-VIVIEN, J.G. HARMELIN

Convention : G.E.M. - Université de Californie, San Diego.

Cette étude fait partie d'un programme mené à l'échelle de la Méditerranée pour essayer de différencier les populations locales de mérour brun (*Epinephelus marginatus*) en étudiant la microchimie des otolithes.

L'échantillonnage est terminé et les études sont en cours en Californie ; les espagnols mènent en parallèle des études génétiques sur ces échantillons. Les prélèvements ont été effectués en Algérie (~50), Grèce (~150), Corse – Sardaigne – Sicile (~50), Espagne (~100) et Baléares (~250). M. HARMELIN-VIVIEN précise qu'il s'agit d'un pari et qu'il n'est pas certain que ces études aboutissent à des résultats tangibles.

Discussion : P. MOUTON : Était-il nécessaire de prélever 250 individus aux Baléares ? M. H.-V. :

L'échantillonnage a été effectué sur 2 années et sur les différentes îles pour avoir des informations sur la variabilité spatiale et temporelle.

Programme Biomex

Présentation : Ph. LENFANT

Le programme européen BIOMEX a pour but d'étudier l'exportation de biomasse d'une aire marine protégée et de voir son impact sur les pêcheries. Il concerne les adultes mais aussi les œufs et les larves de poissons. Les récoltes, commencées en 2003 ont été poursuivies en 2004, l'étude sera longue.

M. HARMELIN-VIVIEN précise que ce programme mené sur six réserves (Banyuls et Carry le Rouet pour la France, Medes, Cabo de Palos, Cabrera, Tabarca pour l'Espagne), avec une méthodologie identique, montre la réalité de « l'effet réserve ».

Une nouvelle espèce de mérour en Méditerranée ?

Présentation : P. LELONG

Au mois de septembre 2004, les pêcheurs du Brusca (Var) remontent dans leurs filets un mérour qu'ils ne connaissent pas. Ils le confient à l'Institut océanographique Paul Ricard, vivant mais blessé. Il mourra le surlendemain. La diagnose et l'autopsie, menées avec M. HARMELIN-VIVIEN, montrent qu'il s'agit d'un *Epinephelus merra* de 20,5 cm (LT), une femelle âgée de 3 à 6 ans ; le système digestif est vide mais entouré d'une grande quantité de graisse. Cette espèce a une distribution géographique indo-pacifique. Elle est inconnue en Mer Rouge et, bien sûr en Méditerranée. Sa présence sur les côtes nord-occidentales est très certainement due à un lâcher d'aquarium privé. Des prélèvements ont été faits pour tenter de préciser l'origine géographique avec une analyse génétique.

Inventaire de la population de jeunes mérours autour de l'île de Bagaud

Convention PNPC / GEM ; Responsable : F. SOURBES

Logistique : Parc National de Port-Cros ; FFESSM.

Pas de mission en 2004 en raison de mauvaises conditions météorologiques et de problèmes techniques. Elles seront faites en février / mars et octobre.

Missions d'inventaire dans la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio

Convention GEM / Office de l'Environnement de la Corse / Réserve naturelle Bouches de Bonifacio

Responsable : J.M. CULIOLI.

Analyse de l'ensemble des données récoltées depuis 2000 dans le sud de la Corse (missions GEM et opérations menées directement par l'Office de l'Environnement de la Corse).

Fiches mérour / habitat

M. CANTOU présente un modèle de fiche élaborée avec S. FALLOURD-DEVANNE et P. LELONG : au recto, description, coordonnées, amers, photos de l'habitat (site) ; au verso, descriptions, observations, photos, du ou des mérours peuplant ce site. Ces fiches sont destinées au suivi, au cours du temps, du peuplement de quelques sites remarquables.

Discussion : Ph. ROBERT : ces fiches peuvent être un outil précieux pour les gestionnaires des AMP en donnant des informations sur l'évolution de l'occupation de certains sites. Pour le GEM, on pourrait confier la surveillance et le suivi de ces sites à des personnes (membres du GEM ou pas) qui proposent leur concours en apnée ou en scaphandre.

P. FRANCOUR : Il est important de bien savoir ce que l'on recherche comme résultat. Il faut une méthodologie, un protocole précis ; il faut coupler ces observations à Recomero et aux méthodes de descriptions des habitats.

Mission d'inventaire de mérours en saison froide à La Ciotat.

Les résultats de cette mission n'ont pas été présentés lors de cette assemblée générale.

Responsable : A. GANTEAUME ; participants : 10 plongeurs GEM.

Date : 6 et 7 mars 2004

Logistique : convention GEM - CPIE Côte Provençale (Atelier Bleu du Cap de l'Aigle)

Objectifs : En mars 2003, dans le Parc national de Port-Cros, l'inventaire des populations mérour brun, *Epinephelus marginatus*, en saison froide n'a pas montré de différence significative entre l'été et l'hiver, tant au niveau des effectifs de mérours qu'au niveau de leur structure démographique. Il semblait donc intéressant de savoir si la tendance mise en évidence dans le Parc National de Port-Cros, en hiver, se maintenait dans un espace non protégé.

Sur les 4 sites suivis (pierres des Rosiers, du Jas, du Levant et à Rousteau), on constate une diminution de moitié de l'effectif total de la population (40 individus en saison chaude contre 19 en saison froide). Les individus de grande taille (> 80 cm), très présents en saison chaude, sont absents en hiver. En revanche, deux individus de petite taille (30 et 40 cm) ont été observés sur la pierre du Levant. La classe de taille majoritaire en hiver concerne les individus de 60 à 80 cm, elle est plus petite en été : 40-60 cm. Le comportement est également modifié : individus moins mobiles, généralement posés sur le fond et non sur les tombants, profondeurs plus importantes qu'à la saison chaude (35 - 40 m).

Contrairement aux résultats obtenus dans le Parc national de Port-Cros, cette mission a permis de mettre en évidence une diminution des effectifs de mérours en saison froide, avec disparition des individus de grande taille et d'une partie des individus de taille moyenne (jeunes femelles). Plusieurs hypothèses peuvent être avancées : présence accrue en été de mérours mâles liée à la reproduction, diminution des ressources alimentaires en hiver alors que, dans une zone protégée comme le Parc national de Port-Cros, le stock de proies potentielles reste important. Il faudrait accentuer le suivi de ces populations sur un cycle annuel, et le suivi de mérours marqués par radio-tracking permettrait de connaître le parcours des migrations effectuées.

Médias et communication

Promotion du GEM et du mérour

Panneaux d'exposition

Ils sont disponibles, sur demande au Bureau du GEM pour ses membres.

Plaquette

La plaquette en 2 volets reprenant le contenu des 3 panneaux a été largement diffusée (Affaires maritimes, magasins de sport et de plongée, clubs de plongée, maison de l'environnement de l'Hérault, manifestations comme Science en fête, festival mondial de l'image sous-marine, ...).

Divers

Une nouvelle commande de bonnets et vareuses portant le logo du GEM va être faite. Des écharpes, des serviettes de bain et des vestes polaires vont également être réalisées.

Pour une meilleure gestion de ces produits, les membres du GEM sont invités à remplir le bon de commande joint à ce compte-rendu.

- Partenaires

Le président remercie nos partenaires. Leurs aides financières ou matérielles permettent la réalisation des missions du GEM.

Beuchat : M. CANTOU nous transmet les regrets de M. Florent Locatelli qui ne peut pas assister à notre assemblée et ses souhaits de continuer la collaboration avec le GEM. Il rappelle que les membres du GEM bénéficient d'un tarif privilégié auprès de cette société (contact M. CANTOU).

Thalès Engineering & Consulting : groupe d'environ 600 personnes aux savoir-faire multiples : transport, bâtiment, industrie en tant qu'architecte industriel, haute technologie (défense nationale et construction navale), et enfin développement et coopération avec les pays émergents.

AssystemBrime : groupe de 6000 personnes dont les domaines d'activité sont la R&D dans l'informatique, l'électronique, la conception et l'ingénierie des processus industriels (dont l'exploitation et la maintenance d'installation), la conception et la réalisation d'installations industrielles.

Nausicaa : l'apport de Nausicaa est surtout une aide pour la médiatisation de nos actions. Il faut transmettre les résultats des missions à Ingrid PICQUART qui cherchera les médias susceptibles d'être intéressés.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts de l'association, le conseil d'administration est démissionnaire.

Les candidats déclarés sont : ALAZARD Frédéric, BACHET Frédéric, BINCHE Jean-Louis, CABARET Jean, CANTOU Michel, CULIOLI Jean-Michel, FRANCOUR Patrice, HARMELIN Jean-Georges, LELONG Patrick, QUIGNARD Jean-Pierre, RANCHER Jacques et ROBERT Philippe.

Résultats : 42 votants et pouvoirs, 41 bulletins exprimés :

ALAZARD Frédéric 41 ; BACHET Frédéric 40 ; BINCHE Jean-Louis 41 ; CABARET Jean 40 ; CANTOU Michel 39 ; CULIOLI Jean-Michel 41 ; FRANCOUR Patrice 41 ; HARMELIN Jean-Georges 41 ; LELONG Patrick 41 ; QUIGNARD Jean-Pierre 41 ; RANCHER Jacques 41 ; ROBERT Philippe 40. Tous les candidats sont donc élus.

Le nouveau conseil d'administration élit en son sein le **bureau** composé de :

Président : ROBERT Philippe

Vice Président : CANTOU Michel

Secrétaire : LELONG Patrick

Trésorier : BACHET Frédéric

PROGRAMME 2005

Missions du GEM

Le président rappelle que pour toutes les missions organisées par le GEM ou pour des participations, avec étiquette GEM, à d'autres missions, une liste des plongeurs (titulaires CAH ou équivalence chantier) doit être adressée et visée par le bureau du GEM qui assure la couverture de ses membres pour chaque mission. Il précise également que chaque responsable de mission doit s'assurer du strict respect des textes en vigueur concernant les interventions en plongée (qualification, certificat médical, caisson hyperbare, normes de logistique et de sécurité, ...)

Mission d'inventaire dans le Parc national de Port-Cros

Responsable scientifique : J.G. HARMELIN ; participants : plongeurs et apnéistes.

Date : 17 - 22 octobre 2005.

Financement par convention avec le Parc national de Port-Cros.

Inventaire exhaustif effectué tous les 3 ans. Même protocole que les années précédentes.

Mission d'inventaire de la population de mérous dans les eaux de La Ciotat

Responsables : A. GANTEAUME, P. FRANCOUR.

Date : 23 – 25 septembre ou 30 septembre - 2 octobre 2005.

Cette année des apnéistes se joindront aux plongeurs (M. ANDRE, C. RETORE)

Inventaires de la population de jeunes mérous autour de l'île de Bagaud

Responsable : F. SOURBES

Dates : hiver et automne.

Poursuite des inventaires identiques aux missions précédentes. La mission d'automne sera couplée avec la mission de Port-Cros.

Reproduction des mérours

Responsable : M. CANTOU

Il s'agit de récupérer des mérours adultes males et femelles sur les marchés espagnols au mois d'août, d'effectuer une fécondation in vitro à partir des produits génitaux obtenus par stripping et de rapatrier les œufs à Agde où ils seront pris en charge par A. DUDAY. Il faut être très réactif pour répondre rapidement aux informations données par les contacts espagnols, palangriers et pêcheurs.

Discussion : E. JULLIAN : il y a eu des essais en 1993 en Crête, mais pas de succès dans la reproduction. M. C. : c'est trop loin pour pouvoir se déplacer et agir rapidement.

P. LOUISY : il y a des équipes qui travaillent sur les reproducteurs en Italie, mais ne sont sans doute pas susceptibles de fournir des œufs au GEM. S'il y a un suivi de la reproduction à Banyuls ou aux Medas, n'est-il pas possible de récupérer les œufs fécondés de manière naturelle en surface ? M. C. : c'est plus compliqué, plus difficile à prévoir et à mettre en œuvre.

Ph. LENFANT : les œufs et les larves de poissons récoltés dans le programme BIOMEX ne sont pas exploitables dans cette optique : densité trop faible, récolte très hétérogène qui nécessiterait un tri immédiat et très long.

M. HARMELIN-VIVIEN : les israéliens ont travaillé sur plusieurs espèces de mérour. Ils ont abandonné *marginatus* car il y a de nombreux problèmes de structure chez les alevins.

M. CANTOU rappelle qu'il s'agit pour le moment d'améliorer notre connaissance des premiers stades de la vie d'un mérour et d'étudier la faisabilité d'un élevage larvaire. On n'en est pas encore à savoir si des alevins ainsi produits seraient destinés à de l'aquaculture ou du réempoissonnement.

F. BONHOMME : la production d'organismes pour réensemencement n'est actuellement pas « politiquement correct » et ne trouvera pas de possibilité de subventions. Ce peut être une bonne solution pour l'approvisionnement des aquariums et bien sûr pour la connaissance de la biologie de l'espèce.

Missions dans la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls

Ph. LENFANT : mise en place d'un programme EPHE (mais le GEM sera associé) de marquage acoustique de quelques mérours pour suivre leur comportement hivernal.

J.L. BINCHE : il y aura quelques petites missions de recensement en interne.

Missions d'inventaire à Porquerolles

Ph. ROBERT : le PNPC est demandeur d'informations sur les populations des eaux de Porquerolles. Il faut continuer les comptages de M. ANDRE et essayer d'obtenir plus de données sur les zones en voie de mise en protection.

Mission d'inventaire dans le Parc marin de la Côte Bleue

F. BACHET : quelques missions légères, méthodologie à affiner ; apnée pour Carry, plongée bouteille pour le reste du parc marin.

Mission d'inventaire dans l'archipel des Embiez

P. LELONG : les eaux littorales autour des Embiez sont en passe d'être classées « zone Natura 2000 ». Dans le cadre des inventaires faunistiques à réaliser, nous envisageons un recensement des mérours, probablement en 2006.

Mission en Algérie

H. KARA : nous avons besoin d'aide pour le recensement de l'ensemble de la faune ichtyologique dans une zone à classer en réserve. Une mission pourrait-elle être envisagée au printemps 2006 ?

Ph. ROBERT : le GEM est prêt à apporter son aide sur ce projet. Il faut pouvoir être prévenu suffisamment tôt et il faut avoir l'assurance que les problèmes administratifs et logistiques seront réglés et ne seront pas une entrave à la mission.

QUESTIONS DIVERSES

P. LOUISY : où en sont les études génétiques ?

F. BONHOMME : Les échantillons provenant de l'atlantique, de Dakar à Biarritz, et de Méditerranée, Liban, Tunisie, Sicile, Sardaigne, Corse, Baléares, sud-Espagne, montrent une différenciation entre les populations méditerranéennes et atlantiques, mais pas en Méditerranée. Avec les techniques et les marqueurs actuellement utilisés, on peut considérer que la population méditerranéenne est homogène.

R. VALLON signale des prises fréquentes de *marginatus* au Brésil. Il est chargé de ramener des échantillons pour confirmer ces signalements et compléter les analyses génétiques.

P. LELONG demande si quelqu'un connaît les profils génétiques d'*Epinephelus merra* dans le Pacifique et dans l'Océan Indien pour connaître la provenance de l'individu des Embiez. Ph. LENFANT verra avec S. PLANES.

M. CANTOU présente les maquettes d'affiches réalisées par Inovaqua. 2 sont consacrées à la faune de Méditerranée, une à la faune de l'étang de Thau et la dernière au peuplement de l'aquarium du Cap d'Agde. Un partenariat peut être envisagé après une réorganisation des photos sur les affiches Méditerranée.

C. CHAUVET nous invite cordialement à venir voir les rassemblements de loches en Nouvelle Calédonie. Ils ont lieu à chaque pleine lune d'octobre à janvier. L'université est fermée en novembre et c'est la saison creuse pour le tourisme, il y a donc possibilité de logement et de tarifs intéressants, un accueil chaleureux est garanti.

Ph. ROBERT : pour une meilleure organisation des emploi du temps de chacun, le bureau a décidé de fixer définitivement la date de l'assemblée générale au dernier samedi du mois de janvier. La prochaine assemblée générale aura donc lieu le samedi 28 janvier 2006.

En 2006 le GEM aura 20 années d'existence et l'A. G. se réunira à Collioure, à proximité de son lieu de naissance. Jean-Louis BINCHE a la possibilité de financer une réunion sur deux jours pour fêter dignement cet anniversaire.

Si vous avez des photos de « missions GEM » ou de « personnages GEM », merci de les faire parvenir à Sophie FALLOURD-DEVANNE.

La séance est levée à 15 h 45.

Appel à cotisation pour les membres actifs – année 2005
chèque de **10 €** à l'ordre du GEM

ATTENTION
conformément aux statuts, ceux qui ne régleront pas leur cotisation 2005
seront considérés comme démissionnaires

**Merci de vérifier vos coordonnées sur le listing et de m'informer de toute modification à
plelong@institut-paul-ricard.org**

Pièces jointes : Bilan financier 2004 ; Listing des membres du GEM, Statuts modifiés.